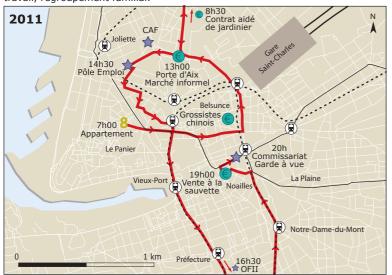
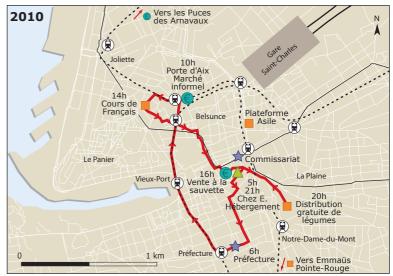
Phase d'arrivée, les 8 premiers mois : recherche d'un logement, recherche de papiers, refus de la demande d'asile / recours à la CNDA, apprentissage du français recours aux associations et aux ressources proposées par des individus.



Phase d'installation : location d'un appartement, obtention de contrats de travail, regroupement familial.



Phase de stabilisation, durant les 16 mois suivants : perfectionnement de la langue, obtention de la protection subsidiaire, droit au travail, ouverture de droits sociaux.



Station de métro ------ Ligne de métro — Ligne de tramway

Principaux lieux pratiqués par Khan

Ressources proposées par des individus : repas, hébergements, aides administratives

Lieux associatifs

Lieux administratifs / juridiques

Lieux de travail déclaré et non-déclaré

Appartement en location

→ Parcours urbain au cours d'une journée

"C'est Marseille qui appartient à l'Exil. Cette ville ne sera jamais rien d'autre, la dernière escale du monde. Son avenir appartient à ceux qui arrivent. Jamais à ceux qui partent!"

(Jean-Claude Izzo (1996), Chourmo, Paris, Gallimard: p 102.)

Sources : D'après un entretien réalisé par Emmanuelle Hellio, Marseille, février 2012 ; données cartographiques © les contributeurs d'OpenStreetMap, CC BY-SA.